

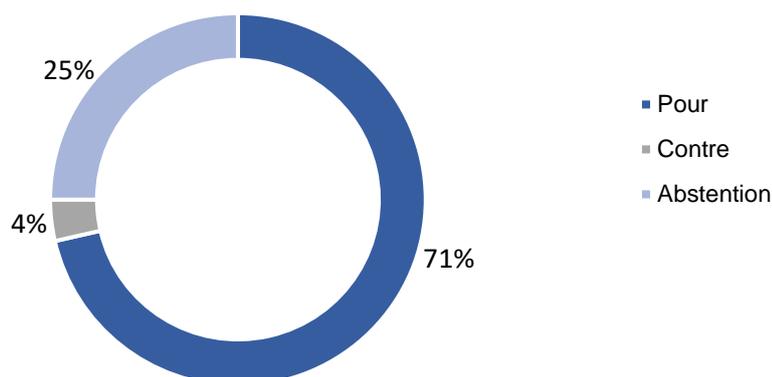
Rapport annuel sur l'exercice des droits de vote pour l'année 2022

Pour rappel, la politique de vote est disponible sur notre site internet : <https://monocle.lu/wp-content/uploads/2022/04/IV-3-Politique-dengagement-actionnarial.pdf>.

Le présent rapport fait état de l'exercice des droits de vote au cours de l'année se clôturant le 31 décembre 2022 pour l'ensemble des fonds gérés.

Au cours de l'exercice 2022, Monocle Asset Management a effectivement exercé ses droits de vote à l'occasion de 5 assemblées générales, représentant 68% du périmètre de vote, pour un total de 84 résolutions. Sur ces 84 résolutions, Monocle a approuvé 60 résolutions, a désapprouvé 3 et s'est abstenu sur 21 résolutions.

RÉPARTITION DES VOTES



RÉPARTITION DES VOTES D'OPPOSITION

